

Lévis, le 20 janvier 2007

Madame,  
Monsieur,

Par la présente, je désire vous manifester mon intérêt et mon appui au Projet Rabaska. Je m'intéresse principalement à ce projet à cause de son importance et des retombés économiques pour la région. Moi je regarde d'abord les avantages de ce projet et selon ma perception et ma compréhension, je vois beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients.

Les avantages :

- Diversification des sources d'énergie pour le Québec. Lévis doit se positionner dans cette opportunité économique;
- Création d'emplois sur 4 ans (entre 3000 et 4000 emplois directs et indirects);
- Rabaska a dit qu'il favoriserait les sous-traitants régionaux à prix et à compétences égales et qualités égales;
- Nous avons les compétences régionales pour faire ce projet;
- Des chantiers comme celui-là, tout le monde en veut et il en passe aux 20 ans;

Les inconvénients :

Il y en a sûrement, comme dans toute industrie. Des accidents de travail, peut-être qu'il y en aura pendant la phase de construction du projet comme dans tous les chantiers. Les employés syndiqués ne travaillent pas n'importe comment. Je suis certain qu'il y aura moins de blessés graves en 40 ans du projet Rabaska que des blessures causées par les accidents de la route dans la région de Lévis en 1 an.

Certaines personnes ne veulent pas du projet pour des raisons personnelles: on se doit de respecter leur opinion. Il est possible qu'ils n'aiment pas voir des bateaux neufs passer sur le fleuve. J'imagine qu'ils préfèrent regarder de vieux bateaux rouillés. C'est une question de perception. Qu'est-ce que ça vaut des arguments comme ça? Des décisions, ça se prend sur des bases solides et sur des analyses rigoureuses.

Ce projet est acceptable à mon avis parce qu'il y aura plus de retombées positives que négatives; l'information qui a été fournie par Rabaska est très bien faite (pamphlets, etc.) Le promoteur, ne peut se permettre de dire des faussetés, car il risque d'être poursuivi s'il ne dit pas les vraies choses. Tous les engagements me paraissent clairs et véridiques.

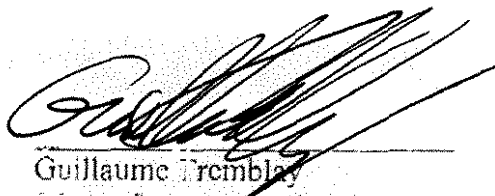
Création d'emploi sur 4 ans, 263 millions de dollars minimum de retombée dans l'économie locale, combien d'entreprises de Lévis peuvent créer autant d'emploi comme ça?

De plus, selon moi, les scénarios actuels sont ceux qui ont le moins d'impacts sur l'environnement. Ça fait 2 ans que tout le monde travaille là-dessus. Que peut-on faire de plus?

Les groupes comme l'Appel et Giram, qu'ont-ils à proposer pour remplacer ce projet? Peut-on enlever ces revenus à tous les employés de la région sans avoir fait un examen de conscience sérieux? On ne peut dire non à tout systématiquement.

Ma préoccupation principale vient du fait que je ne suis pas certain que la ville ait analysé toutes les industries périphériques qui pourraient aussi se greffer autour du port méthanier. Nous ne savons pas ce qui a été fait et surtout qu'est-ce que nous aurions dû faire pour maximiser les retombées à long terme. Il y a 15 ans, le ministre Gérard Tremblay (ministre du Développement Économique) parlait de grappe industrielle. Quelle est la grappe industrielle qui pourrait se développer autour du port méthanier? Je considère que les arguments précédents, quoi que brefs, sont suffisants pour aller de l'avant avec le projet. Des risques et des inconvénients, ça se gère! Le défi est de capitaliser sur le projet en minimisant les risques de toutes natures. Des grands projets on en a fait et on est capable d'en faire encore. J'appuie donc le projet.

Merci!



Guillaume Tremblay